

Ministérielle Maintien de la Paix : « Capacités en uniforme, performance et protection »

New York, le 29 mars 2019

Monsieur le Président,

Permettez-moi de commencer par réitérer **l'engagement de la Belgique au processus "Action for Peacekeeping"** lancé par le Secrétaire général l'an dernier. Cette initiative ne peut être dissociée des trois chantiers de réforme de l'ONU actuellement en cours et dont la Belgique appuie pleinement les objectifs. La première évaluation des progrès accomplis depuis le lancement de l'Action pour le Maintien de la Paix se fera en septembre prochain. Aujourd'hui, je voudrais mettre en avant quelques-uns des aspects par lesquels la Belgique contribue à atteindre les objectifs, en particulier en matière d'entraînement et de formation.

Monsieur le Président,

La recherche de l'amélioration des performances doit continuer à guider nos efforts. La nature robuste de certaines de nos opérations de maintien de la paix, les menaces asymétriques qui exposent de plus en plus nos Casques bleus, nous imposent de revoir la façon dont nous organisons nos missions de paix et de les rendre plus efficaces dans la mise en œuvre des mandats définis par le Conseil de sécurité. La Belgique félicite le Secrétariat pour les progrès réalisés depuis le rapport Cruz.

L'amélioration de la performance passe par davantage d'entraînement et de formation. Une piste de réflexion du Secrétariat afin améliorer la performance des opérations comporte l'engagement **d'équipes d'entraînement mobiles** (« Mobile Training Teams » ou « MTT »). Partant des expériences acquises par l'ancien Commandant belge de la Force MINUSMA, la Belgique a décidé de développer ce concept et d'y contribuer.

La Belgique mettra ces équipes mobiles d'entraînement à la disposition de la MINUSMA pour quatre périodes de six semaines. Ces équipes vont conduire un entraînement ciblé sur les besoins de la Force. Une première équipe est déjà sur le terrain, au Mali, pour développer ce projet. Il s'agit d'un mécanisme de coordination nouveau et léger, qui repose sur un partenariat entre l'ONU, un pays fournisseur d'instructeurs ainsi que des pays contributeurs de troupes. D'ores et déjà, nous nous réjouissons de l'accueil de ce projet-pilote par plusieurs pays contributeurs de troupes.

Dans le contexte de l'amélioration de la performance des missions, permettez-moi de souligner toute l'importance que nous attachons à une prise en compte cohérente et globale des risques liés aux mines, restes explosifs de guerre et engins explosifs improvisés, ainsi qu'à la circulation illicite et le contournement de petites armes. Ces deux problématiques méritent un suivi

attentif comme elles concernent tant la protection des populations locales que la sécurité de nos Casques bleus.

Monsieur le Président,

La Belgique participe à **d'autres initiatives innovantes** : le co-déploiement de nos hélicoptères NH-90 au sein d'une unité allemande, le déploiement de notre C-130 dans le cadre du mécanisme rotationnel multinational ou encore l'intégration d'un détachement dans la compagnie ISR allemande. Cette approche permet d'améliorer la prévisibilité de la génération des forces dans la mise à disposition de moyens critiques aux Nations Unies. Au sein de l'Union européenne, la Belgique encourage la poursuite de la réflexion entre Etats membres pour mieux se concerter, partager de l'information en amont et, à terme, multiplier ces méthodes sur les différents théâtres d'opérations.

Enfin, « *last but not least* », pour la Belgique comme pour l'Union européenne, de meilleures performances des opérations passent par une mise en œuvre efficace et la pleine application de **la politique du commandement et contrôle**. Un meilleur planning intégré au sein des missions permettra

- (1) De renforcer la protection du personnel servant sous le drapeau de l'ONU (en particulier dans le domaine de CASEVAC/MEDEVAC)
- (2) D'améliorer la conduite des opérations – en particulier dans les missions sous chapitre VII – afin de donner une flexibilité accrue au Commandant de la Force.

Monsieur le Président,

La Belgique contribue activement aux **initiatives de formation** liées à la protection des civils, objectif au cœur des mandats des opérations de maintien de la paix. Notre partenariat avec la division de la formation de DPO et DOS a permis au cours des deux dernières années l'organisation de formations en français des officiers d'états-majors et de « formateurs des formateurs » - notamment en Protections des civils - à Entebbe. Une formatrice belge a suivi cette formation en anglais, avant de l'offrir elle-même en français.

Ce partenariat s'est poursuivi en vue de créer de bons outils d'apprentissage en amont du déploiement. La Belgique a traduit en français le set complet de formation en Protection des civils préparé par DPO et DOS. Nous poursuivons maintenant cet effort avec la traduction en français du tout nouvel Aide-Mémoire des premiers soins (« Buddy First AID »). Je suis fier de pouvoir vous annoncer que récemment cinq formateurs médicaux belges ont été certifiés par l'ONU. Ces cinq « Buddy first aid trainers » sont dès à présent qualifiés pour des formations médicales de l'ensemble des pays fournisseurs de troupes ONU tant en Belgique, dans leurs

propres pays que sur théâtre. Il s'agit d'une formation essentielle qui peut sauver des vies en focalisant sur une intervention rapide après un incident. Les formations porteront également sur les procédures de communication de la position précise des victimes. A cela il faut bien sûr ajouter les moyens aériens appropriés – comme la Belgique l'a fait entre 2017 et 2018 avec la mise à disposition d'hélicoptères NH-90 au Mali – ainsi qu'une politique de commandement et contrôle adaptée aux besoins du terrain. **Il est de notre intérêt à tous que nos Casques bleus reçoivent toute l'assistance médicale nécessaire à un moment où le maintien de la paix devient de plus en plus dangereux.**

Monsieur le Président,

Pour la Belgique, l'Action pour le Maintien de la Paix représente un nouveau point de départ. Tout le long de notre présence au Conseil de sécurité, nous resterons attentifs à ce que les mandats des opérations soient (1) réalistes et réalisables, (2) séquentiels et priorisés et (3) lisibles. La compréhension des mandats par ceux qui sont sur le terrain pour les mettre en œuvre est essentielle. N'oublions pas non plus que toute opération de maintien de la paix doit s'inscrire dans une approche globale respectueuse de la primauté de solutions politiques.

Je vous remercie.